



## Contexte

Un plan de développement de l'offre des hébergements ruraux nécessite une connaissance fine :

- De l'offre existante : les données existent au niveau de la chambre régionale d'agriculture
- Des clientèles et de leurs attentes : peu d'informations actuelles existent alors que c'est un préalable nécessaire.

## Contenu

L'objectif est de mettre en place un plan de développement et de qualification des hébergements ruraux, en s'appuyant notamment sur les hébergements labellisés Gîtes de France et dans les stations thermales.

Ce plan vise à :

- Orienter les décisions des 4 relais départementaux en termes d'équipement
- Aider les collectivités à anticiper les financements nécessaires.

Le plan de développement permettra de rechercher des hébergements autour des sites attirant la clientèle et des itinéraires prioritaires où ils font défaut (Tour de Bourgogne à vélo...).

Quatre axes de travail sont définis :

- **Renforcement de l'observation :**
  - Réaliser deux études de clientèles : aujourd'hui et dans 10 ans pour mesurer les évolutions
  - Élaborer un plan de développement
  - Réaliser une enquête sur la fréquentation des chambres d'hôtes sur le modèle de l'étude en cours dans la Nièvre
  - Créer un système d'analyse économique pour l'observation de l'économie des projets.
- **Réorganisation du réseau Gîtes de France en Bourgogne :**
  - Réalisation d'un audit organisationnel préalable
  - Mutualisation de certaines actions des relais départementaux au niveau régional : classement, édition, promotion, formation...
  - Recentrage des relais départementaux sur le conseil aux porteurs de projets.
- **Insertion dans les grandes actions nationales :**
  - Aider les meublés en milieu rural, et notamment les gîtes, à intégrer la démarche du plan qualité France (notion de contrôle extérieur)
  - Étudier une éventuelle mutualisation par un même organisme extérieur des missions de labellisation «Gîtes de France» et d'agrément «Qualité France».
- **Professionnalisation des acteurs** à travers la définition de nouveaux plans de formation et de leur financement.

## Organisation

Le pilotage du chantier est assuré par la chambre régionale d'agriculture.